

## **Stratégie de transformation du système de santé : Modes de financement et de régulation - Rapport final**

18/09/2018

Ce rapport envisage de nouveaux modes de financement pour le système de santé français dans trois domaines : celui des soins hospitaliers, celui des soins de ville et enfin, dans le domaine de la régulation de l'ONDAM.

Pour la tarification des soins hospitaliers, il prévoit 5 mesures : un financement à la pertinence, un financement à la qualité, un financement au forfait de pathologies chroniques, rendre plus équitable le financement des établissements psychiatriques et inciter les services d'urgence à réorienter les patients les plus légers.

Pour les soins de ville, une mesure est prévue : renforcer la médecine de premier recours.

Ce rapport propose enfin, comme dernière mesure, d'améliorer l'équité et la crédibilité de la régulation de l'ONDAM.